

MAURICE

LA ROSIÈRE | 14 000 m² de forêt devront être rasés pour réaliser ce projet immobilier

L'ACCB toujours vent debout contre la résidence Odalys

Lors de son assemblée générale, qui s'est tenue lundi matin sur la station de La Rosière, L'Amical des copropriétaires des Cimes Blanches (ACCB) est revenu à la charge contre le projet de résidence Odalys qui va pousser à la place d'une forêt de 14 000 m², derrière leur lotissement, dans un quartier du hameau des Eucherts.

« Nous restons ouverts à un dialogue constructif »

L'histoire n'est pas nouvelle (voir le *Dauphiné Libéré* du 19 août 2017), mais pour Jean-Claude Virfeu, président de l'ACCB, hors de question de renoncer tant que les 141 propriétaires des Cimes Blanches - ils étaient 114 présents ou représentés lors de l'assemblée générale - n'auront pas obtenu gain de cause : « Que les choses soient claires, nous ne sommes pas contre le développement de la station. Bien au contraire, on veut justement que les valeurs familiales et l'authenticité de La Rosière soient respectées, ce qui ne sera pas le cas si ce projet sort de terre. On avait repris espoir à la fin de l'été 2017, quand on nous avait précisé que la partie la plus boisée, à l'est de la forêt, ne serait pas construite. Mais on a appris le 27 février dernier que ce terrain allait aussi être aménagé. C'est la rai-



Les membres de L'Amical des copropriétaires des Cimes Blanches ont une nouvelle fois évoqué le projet de résidence qui devrait être construite dans une forêt limitrophe de leurs bâtiments.

son pour laquelle nous avons décidé de repartir à l'action. Toujours avec Corinne Lepage [ancienne ministre de l'Environnement de 1995 à 1997], nous avons fait appel auprès de la Cour d'appel de Lyon du jugement du Tribunal administratif de Grenoble. Nous aurons également, je l'espère, l'occasion de nous faire entendre lors de la révision alléguée du fameux PLU concernant notre zone. Et s'il le faut, nous attaquons les permis de construire d'Odalys, et ce même si nous restons ouverts

à un dialogue constructif avec les élus. »

« Cette fuite en avant est dramatique pour l'avenir de la station »

Au-delà de la destruction de cet espace forestier et de la perte de charme pour la station, ACCB avance plusieurs autres éléments contre ce projet, en premier lieu duquel une incohérence avec la tendance actuelle sur le marché du ski : « La Rosière ne pourra jamais rivaliser avec Tignes ou Val-d'Isère, reprend Jean-Claude Vir-

feu. À quoi bon cette course aux lits supplémentaires alors que tout indique un ralentissement de l'activité ? L'hiver dernier, la station n'a jamais été remplie, même en haute saison. Le cabinet observatoire touristique G2A montre quant à lui que la fréquentation globale a diminué de 0,7 % alors que le nombre de lits disponibles a augmenté. Et on nous dit qu'on va ajouter des milliers de lits supplémentaires. Qui va les remplir ? Maintenant, imaginons que la courbe s'inverse et que la

fréquentation reparte à la hausse. Avec ce bâtiment, on peut parier que cela se fera aux dépens des petits loueurs qui ont fait la réputation de La Rosière et des résidences anciennes qui risquent de devenir des friches dans les prochaines années. Cette fuite en avant est dramatique pour l'avenir de la station. »

Julien LEGRAND

Contacté par nos soins, le maire de Montvalezan, Jean-Claude Fraissard, n'a, pour l'instant, pas souhaité s'exprimer sur le sujet.



LA ROSIÈRE

18-08-18

Ils se mobilisent contre la destruction de 14 000 m² de forêt

» Lors de leur assemblée générale, les membres de l'Amicale des copropriétaires des Cimes Blanches ont annoncé leur volonté de poursuivre leur combat contre un projet immobilier qui prévoit la destruction de 14 000 m² de forêt à La Rosière. Soutenus par Corinne Lepage (ancienne ministre de l'Environnement), ils précisent, par la voix de leur président Jean-Claude Virfeu : « Nous ne sommes pas contre le développement de la station. Bien au contraire, on veut justement que les valeurs familiales et l'authenticité de La Rosière soient respectées. »